

premier ministre de Saskatchewan. Je ne pense pas que l'ex-premier ministre de la Saskatchewan, qui est également un ancien leader du NPD, ait jamais demandé à Ottawa la permission de faire quelque chose lorsqu'il était premier ministre. Je ne pense pas qu'Ottawa l'ait empêché de mettre en vigueur des programmes sociaux.

**M. Benjamin:** Exact. Il a obligé Ottawa à y participer.

**M. Breau:** Il vaudrait mieux que les autres premiers ministres fassent la même chose. S'ils agissaient de façon un peu plus positive et arrêtaient de râler, ils pourraient peut-être résoudre leurs problèmes.

• (2130)

**M. Alexander:** Expliquez-vous!

**M. Breau:** Lorsque son gouvernement a décidé de mettre en œuvre le programme d'assurance-hospitalisation, il n'a jamais attendu l'autorisation d'Ottawa, il l'a mis en œuvre, tout simplement.

[Français]

Dans les domaines social et économique, les provinces n'ont pas à attendre l'approbation d'Ottawa. Elles n'ont pas à blâmer Ottawa, si elles ne s'occupent pas des problèmes qui relèvent de leur compétence.

Monsieur le président, il est devenu habituel, surtout au Québec,—et l'honorable député de Papineau en a parlé tantôt, et j'aurais aimé que l'honorable député de Sainte-Marie (M. Valade) l'ait mentionné—que le gouvernement fédéral serve de bouc émissaire, d'écran de fumée, pour dissimuler tous les problèmes. Dès que quelque chose ne va plus, c'est la faute d'Ottawa.

Comme le disait l'honorable député de Winnipeg-Nord tantôt, combien de premiers ministres, depuis les deux dernières années, ont essayé de dresser la politique économique du gouvernement comme obstacle aux relations fédérales-provinciales? Combien de premiers ministres lorsqu'ils avaient des problèmes, ont répondu: Jetons le blâme sur la politique économique anti-inflationniste du gouvernement fédéral.

Monsieur le président, Ottawa est devenu le bouc émissaire; au lieu de régler leurs problèmes, les provinces blâment tout simplement le gouvernement fédéral.

Monsieur le président, je pourrais encore parler du Nouveau parti démocratique, mais j'aimerais être aussi bref que possible.

Je veux tout simplement dire qu'à la Chambre, de nombreux députés, membres de divers comités, lorsqu'ils parlent de la politique canadienne, ne respectent pas les droits des provinces. J'en donnerai tout simplement un exemple: hier, le chef du Nouveau parti démocratique (M. Lewis) a posé une question au ministre de l'Environnement (M. Davis), relativement à la décision de la province de Québec d'accorder un permis à une compagnie d'exploitation forestière.

L'honorable député d'York-Sud n'est-il pas assez intelligent pour savoir qu'il s'agit d'une décision qui relève de la compétence provinciale? Il le savait très bien, monsieur le président. Pourtant, il a posé sa question, comme l'atteste la page 3341 des Débats de la Chambre, en pensant que le ministre de l'Environnement, comme un grand-père ou un grand frère, dirait au Québec: Non, n'accordez pas de permis d'exploitation à la compagnie ITT Rayonier. Ne faites pas cela. Il s'agit du grand-père d'Ottawa qui surveille tout. Voilà la conception du fédéralisme de l'honora-

[M. Breau.]

ble député d'York-Sud, et c'est probablement celle du Nouveau parti démocratique.

Cette conception consiste à dire aux provinces, en ce qui a trait à l'exploitation des ressources: Arrêtez-vous, car nous, à Ottawa, nous sommes plus compétents.

D'autre part, dans le domaine de l'investissement étranger, ils défendent ce soir les provinces. Je ne sais pas si une autre province appuie leur position sur ce point, même la Saskatchewan et le Manitoba.

Monsieur le président, absolument rien n'empêche les provinces de déterminer quelles mesures sont bonnes, du point de vue politique et économique, et de dire aux industriels qui exploitent les ressources: Vous devez vous servir de ces ressources au profit des citoyens des provinces.

On exploite par exemple des mines dans ma région, le Nord-Est du Nouveau-Brunswick. Présentement, le gouvernement laisse la compagnie Brunswick Mines—qui appartient à la Noranda Mines Limited—exporter en Europe du zinc tout à fait pur. Est-ce la faute du gouvernement fédéral? Est-ce que le gouvernement fédéral va aller dire à la province de cesser de disposer ainsi de ses ressources? Voici un exemple qui démontre que lorsqu'une province veut faire quelque chose, elle le peut.

Dans le domaine social, pourquoi est-ce le gouvernement fédéral qui a lancé des programmes sociaux très avancés, appuyés par un bon nombre de députés, tels «Perspectives-Jeunesse» et le programme d'initiatives locales? Pourquoi cela n'est-il pas venu des provinces? Qu'est-ce qui empêchait le Québec—le député de Sainte-Marie (M. Valade) disait qu'Ottawa l'empêchait d'instaurer des programmes sociaux—d'établir des programmes de développement communautaire, d'embauchage des défavorisés dans des projets d'assainissement de l'environnement, et toutes sortes de programmes de formation et d'assistance publique, comme celui qui est régi par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro), et dont 50 p. 100 va être défrayé par Ottawa? Mais non. On se contente de dire qu'Ottawa s'immisce dans les affaires des provinces.

Monsieur le président, pour ma part, je vois deux aspects dans la question du service social. Il y a, premièrement, les subventions accordées directement à des individus. A mon sens, il importe peu à celui qui la reçoit que le chèque vienne d'Ottawa, de Québec, de Fredericton ou de Victoria.

De plus, aucune disposition de la Constitution n'empêche une province d'imposer des taxes pour défrayer des programmes additionnels. Pourquoi ne le font-elles pas?

D'autre part, rien n'empêche les provinces d'établir de véritables programmes de développement social, d'animation sociale ou d'engagement social. Pourquoi ne le font-elles pas?

[Traduction]

Le député de Fraser Valley-Ouest (M. Rose) devrait écouter l'interprétation, car je ne crois pas qu'il comprenne ce que j'ai dit.

[Français]

Je ne sais pas si c'est à cause d'un manque de compétence...

• (2140)

[Traduction]

**M. Rose:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au député.